



# REGLEMENT DU CONCOURS

## « Sciences en Pologne »: concours pour les 15/18 ans »

### Article 1<sup>er</sup> : Présentation du concours

L'Association Bretagne Pologne et ses partenaires invitent les jeunes bretons de 15 à 18 ans à concourir pour gagner un séjour en Pologne en juillet 2014 sur le thème : « Sciences et technologies »

Ce concours vise à amener les jeunes à :

- Mieux connaître la Pologne et particulièrement certains aspects scientifiques et technologiques de ce pays
- Faire partager leur passion pour les sciences et la technologie
- Sensibiliser les jeunes aux réalités européennes
- Offrir aux trois équipes lauréates un séjour en Pologne au cours duquel elles découvriront la Ville de Poznań, sa région et des sites liés aux sciences ou à la technologie.

### Article 2: Conditions de participation

- 1- Les participants doivent avoir entre 15 et 18 ans.
- 2- Ils doivent former une équipe de 2 jeunes pour concourir.
- 3- Cette équipe doit s'inscrire au concours à l'aide du bulletin d'adhésion avant le 15 février 2014
- 4- Ils doivent se rendre disponible pour participer, en cas de succès, au séjour d'une semaine organisé dans la deuxième quinzaine de juillet 2014 en Pologne.

### Article 3: Déroulement du concours

- A. Chaque équipe doit s'inscrire auprès de Bretagne-Pologne en utilisant le bulletin d'inscription fourni par Bretagne-Pologne avant le 15 février



B. Chaque équipe doit envoyer à Bretagne Pologne deux documents avant le 31 mars 2014 :

1°) Elle doit rédiger un document de 4 pages A4 sous la forme de 3 articles, illustrés par ses soins, abordant les sujets suivants :

- **Présentation de la science qu'elle préfère** en indiquant les raisons de son choix, et en **exposant une question** qui l'intéresse particulièrement dans ce domaine scientifique.  
(Exemples : Sciences de la vie et le clonage des êtres vivants, l'Astronomie et les exo-planètes, Chimie et les batteries pour engins électriques...)  
N.B. : Les exemples ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont donc pas limitatifs
- **Présentation d'un ou une scientifique polonais(e)** : sa vie, son œuvre...  
(Exemples : Marie Curie, Nicolas Copernic, Léopold Infeld, Marian Smoluchowski, Robert Koch...)
- **Rédaction d'un texte présentant sa motivation** pour participer à ce concours et découvrir la Pologne

2°) Elle doit répondre à un questionnaire de 30 questions portant sur les Sciences et les technologies, les scientifiques et les découvertes.

Ce questionnaire sera adressé, via internet, à tous les binômes inscrits

L'équipe doit retourner ces deux documents ensemble **avant le 31 mars** à Bretagne Pologne

**soit par courrier :**

Association Bretagne Pologne  
Espace Anne de Bretagne  
15 rue Martenot  
35 000 RENNES

**soit par e-mail :**

asso\_bretagne.pologne@yahoo.fr

## Article 4: Critères de sélection

Les documents adressés à Bretagne Pologne seront sélectionnés par un jury régional en tenant compte des critères suivants :

- ☐ Originalité des sujets traités
- ☐ Qualité de la rédaction et de la présentation
- ☐ Intérêt des images illustrant les articles
- ☐ Arguments développés dans l'article de motivation

Les décisions du jury sont sans appel.

Les équipes sélectionnées seront avisées avant le **30 avril 2014**.



Les 3 équipes gagnantes seront celles ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble des deux épreuves : rédaction du journal et réponses au questionnaire. Toutes les équipes participantes seront informées des résultats du concours avant le 30 avril 2014

## Article 5: Prix

Les 3 équipes gagnantes participeront à un séjour en Pologne d'une semaine offert par Bretagne - Pologne et ses partenaires, entre le 15 et le 25 juillet 2014.

L'autorisation de leurs parents sera exigée pour leur participation à ce voyage encadré par des responsables de Bretagne-Pologne.

Si une équipe (2 jeunes) était dans l'impossibilité de se rendre en Pologne, elle ne pourra bénéficier d'aucune compensation. Le prix reviendra à la première équipe non retenue dans la suite du classement du concours.

## Article 6: Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'annulation, de report ou de modification du concours dus à des circonstances imprévues ainsi qu'en cas de vol, retard ou dommage subis lors du transport des dossiers.

## Article 7: Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

## RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, contacter l'Association Bretagne Pologne :

asso\_bretagne.pologne@yahoo.fr

02 99 14 39 47

Vous pouvez visiter notre site internet :

<https://sites.google.com/site/associationbretagnepologne/>

Ou compte facebook : Association Bretagne Pologne

## Concours réalisé en partenariat avec :

